

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2019

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2019, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, Maire.

Etaient présents : Thierry DUSSAUGE - Jacky NOUET - Christian MARCUCCILLI - Jean-Marie MANGEOT - Elizabeth MAQUET - Patrice LAPIERRE

Excusées : Murielle BARBECOT (pouvoir à C. MARCUCCILLI) - Sylvie PEGOURIE (pouvoir à E. MAQUET) - Marie-Jeanne LIATOUT (pouvoir à P. LAPIERRE) - Patricia ALLOUCHE (pouvoir D. PETRONE)

Absents : Norberto DIAS - Laurent DUTKIEWICZ - Martial FAILLET - Michèle PAEMELAERE

M. le Maire constate l'absence du quorum.

En application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales le Conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Monsieur le Maire renvoie la séance au lundi 21 octobre 2019 à 20h30. Une nouvelle convocation sera adressée aux élus avec le même ordre du jour. Lors de cette séance le Conseil pourra délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Maire, D. PETRONE

